

interrogations et



ntes sur le terrain.

jours, aux problèmes liés à la dette publique, la lutte contre la corruption, le chômage, l'éducation, l'enseignement supérieur, la santé, le foncier, les médias, et tant d'autres secteurs. Beaucoup d'initiatives et de nombreuses mesures ont été prises dans le sens d'améliorer le quotidien de nombreux compatriotes (lire par ailleurs). Des actions menées en très peu de temps et qui ont suscité l'admiration et la reconnaissance de nombre de Gabonais.

HESITATION • Même si d'aucuns, plus exigeants, estiment que le CTRI est capable de plus, au regard de la détermination

de ses membres. D'autres y voient comme des signes d'une hésitation à s'attaquer à certains pans où le régime déchu a fait beaucoup de mal au pays. Notamment s'agissant de la lutte contre l'enrichissement illicite, la réparation des injustices et autres abus de pouvoir. Au point où ces derniers se demandent pourquoi cette hésitation ? Pendant que d'autres estiment que ces aspects seront inéluctablement soulevés au Dialogue national.

S'agissant de l'axe diplomatique, on reconnaîtra que le CTRI, à travers son président, a déployé une intense activité aussi bien

dans la sous-région (CEEAC) qu'au niveau international. Cela avec des rencontres de haut niveau avec d'autres chefs d'Etat et des dirigeants d'organisations internationales ou leurs représentants. Aujourd'hui, les Gabonais attendent que toute les promesses de soutien reçues ici et là se concrétisent à tous les niveaux (lire par ailleurs)... En somme, des cent jours du CTRI à la tête du Gabon, il faut plutôt noter que l'action est salutaire, malgré quelques aspérités. Toutefois, en attendant le Dialogue national, nombre d'observateurs s'accordent à dire que l'espoir est permis.

La réforme des institutions comme fondement de l'État de droit



Photo: DR

A.M.
Libreville/Gabon

AU lendemain de leur prise de pouvoir le 30 août 2023, les militaires du CTRI avaient fixé de nombreux objectifs, parmi lesquels figurait la réforme des institutions de la République. L'on a du reste souvenance de ce que lors de son discours inaugural se situant dans le prolongement de sa prestation de serment, le général Brice Clotaire Oligui Nguema avait clairement manifesté sa volonté et celle de ses coreligionnaires de bâtir durant cette période de Transition des institutions fortes et républicaines. Celles qu'ils ont reçues en héritage le 30 août 2023 ayant été phagocytées, sinon taillées sur mesure, par le précédent pouvoir. Peu après sa prestation de serment, le président du CTRI, a procédé à la nomination du Premier ministre, Raymond Ndong Sima, avant que ce dernier ne forme son gouvernement dit de la Transition.

notamment à l'Assemblée nationale qui est passée de 143 à 98 membres. Quand bien même le Sénat n'a pas forcément suivi l'exemple. Vu que son nombre s'est accru de trois sénateurs par rapport à la législature déchu. Au nombre des réformes, on peut également citer la suppression du Haut commissariat de la République et la réduction à sa portion congrue de la Médiation de la République. Autant de réformes dont l'objectif visé est la recherche de l'efficacité et plus encore la réduction du train de vie de l'État.

S'il est vrai qu'en si peu de temps beaucoup de choses ont été faites dans la perspectives des réformes institutionnelles, il reste qu'une partie de l'opinion demeure dubitative en ce qu'elle souhaite que le CTRI aille jusqu'au bout de sa logique d'allègement du train de vie de l'État en se débarrassant des institutions superfétatoires comme le CND ou le CESE qui n'ont d'utilité que de grever le budget de l'État. Gageons simplement que le Dialogue politique à venir va pouvoir séparer le bon grain de l'ivraie.